

5

## LES TROPHÉES DES NATIONAUX 2025

Sur proposition de leur club peuvent être nommé(e)s des sportifs(ves) Saint-Paulois(es) **ayant obtenu en 2024 un titre de champion national.**

**1 proposition par club filles et garçons et par catégorie (seniors - juniors - cadets)**

Pour que les candidatures soient recevables, les athlètes doivent :

**- être résident(e)s à Saint-Paul et être licencié(e)s dans un club sportif affilié à l'OMSEP en 2024 et 2025;**

- pratiquer une discipline sportive **reconnue par le Ministère des Sports ;**

- seules **les personnes proposées par leur club** ou association pourront être récompensées.

**- joindre une copie de l'attestation officielle du résultat signée par la ligue ou le comité régional de rattachement ; sans cette signature ,la copie ne sera pas recevable.**

**Si plusieurs propositions : prioriser les demandes.**

La Commission de sélection des Trophées étudiera les candidatures et fera des propositions au Comité Directeur de l'OMSEP de Saint-Paul qui statuera.

### LE CLUB - À REMPLIR PAR LE/LA PRÉSIDENT(E)

Nom de l'association :

---

Président(e) :

---

Référent(e) :

---

Adresse :

---

---

Téléphone :

---

E-mail :

---

Disciplines sportives :

---

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :**

**Le 10 avril 2025**

5

## LES TROPHÉES DES NATIONAUX 2025

### L'ATHLÈTE - À REMPLIR PAR LE/LA PRÉSIDENT(E)

NOM & Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse :

E-mail :

Titre(s) 2024 :

Discipline sportive :

#### Informations

#### complémentaires :

- palmarès complet 2024;

- palmarès antérieur ;

- investissement

dans le club et dans

la/les discipline(s)

représentée(s) ;

- diplôme(s)

Signature du/de la Président(e) :

Cachet de l'association :

Cachet et signature de la  
ligue ou du comité régional de  
rattachement :

### Dossier de candidature complété et attestation officielle du résultat à envoyer :

Office Municipal des Sports et de l'Education Populaire de Saint-Paul

- **adresse postale** : 165 boulevard du front de mer - 97460 Saint-Paul

- **e-mail** : [contact@oms-saintpaul.re](mailto:contact@oms-saintpaul.re)

**Attention** : les associations sportives saint-pauloises proposant des candidats doivent être affiliées à l'OMSEP de Saint-Paul en 2024 et 2025.